

# LETTRES DU ROI HENRI IV

COPIES

1.

## COPPIE DES LETTRES DU ROY

Sur la defaictte des Espagnols pres la ville de **Lan** en Picardie le  
**dixhuictiesme juin 1594**

A **Lyon**

par **GUICHARD JULLIERON** et **THIBAUD ANCELIN**

Imprimeurs du Roy

**MDXCIII**

Avec privilège dudict Seigneur

Coppie des lettres du Roy, sur la défaictte des Espagnols

Monsieur d'**O**, vous aurez entendu par le commissaire **LA VARENE** la desfaictte de six cens hommes de pied, lesquels mes ennemis vouloyer hier faire entrer dans ma ville de **Laon**. Une heure apres le partement dudict de **LA VARENE**, je fus adverty de la desfaictte entiere du convoy, lequel mes ennemis vouloyer faire venir de **La Fere** en leur armee, il y avoit audit convoy deux cens huictante charretes, chargees, de vivres, poudre que boulets, qui avoyent pour escorte mil trois cens hommes de pied, partie Espagnols, Vallons et Lansquenets, et trois cens chevaux. Le jour precedent j'avois eu advis que ledit convoy se preparoit et aussitost je donnay charge à mon cousin le Mareschal de **BIRON** de prendre huict cens Suisses quelque infanterie Française avec mes chevaux legers pour empescher le passage dudict convoy et le desfaire s'il se pouvoit, mondit cousin s'est si dignement acquicté de ceste

charge, qu'après avoir attendu une nuit et un jour ledit convoi, et combien que leur escorte fust composée de plus grand nombre d'hommes qu'il n'avoit avec luy, hier environ les cinq heures du soir les chargea et les trouva si résolu de se défendre, que le combat dura une heure entière, leur infanterie Espagnolle soustint le premier effort, par lequel ils ne peurent estre rompus, qui fut cause que mondit cousin mit pied à terre, comme firent la noblesse et chevaux légers qu'il avoit avec luy, et en mesme temps donna si courageusement, comme firent aussi les Suisses qui estoient conduits par le sieur de **LANSI**, qu'ils emporterent tout ce qui se trouva d'infanterie pres dudit convoi. Lors que ceste charge fut faicte il ny avoit que la moitié dudit convoi, et de l'escorte entrez dans la forest qui furent aussi chargés en mesme temps. Le sieur de **GIURY** qui commandoit au reste de la cavalerie, et qui estoit en son embuscade chargea celle des ennemis, et ce qui restoit à entrer dans la forest, qui fut pareillement desfaicte s'estant toute la cavalerie desdits ennemis mise en fuite, laquelle fut poursuivie jusques dans la porte de **La Fere**, ayans esté la pluspart tuez et les autres noyez. Ceste desfaicte à esté si grande qu'il s'est recogneu de sept à huict cens hommes morts, et le reste s'est perdu par la forest : n'ayans esté prins de tous leurs gens de guerre que deux Capitaines. La perte que mes ennemis ont receu par ceste desfaicte tant par leurs hommes que par leurs munitions dont ils avoyent extreme necessité les a faict résoudre de quitter leur camp retranché, ce qu'ils ont faict ceste nuit, ayant commencé de deloger avant minuit. Je monté presentement à cheval avec mille chevaux et quatre ou cinq mil hommes de pied, pour aller à eux ai esperer les rencontrer et si l'occasion s'offre d'entreprendre sur eux, ne la laisser y passer. Je logeray demain mon armée pour continuer mon siège ma dicte armee est grande, et tous mes serviteurs plains de courage et de volonté de me servir, j'espere que Dieu me fera la grace de les bien employer : pourveu que je sois assisté du moyen que j'attens par vostre diligence, tant pour les munitions, que les deniers suivant les depesches que je vous ay cy devant envoyé, en quoy m'assurant estre servy de vous selon nostre affection \_\_\_\_ je vous prieray seulement user en cela de telle diligence qu'il est requis pour le bien de mon service vous communiquerez la presente au sieur de **CHIVERGNY** mon Chancelier, et mes serviteurs.

Au Camp devant **Lan**, le **dixhuitiesme de juin 1594**

Ainsi signé **HENRY**  
Contresigné, **REVOL**

## AUTRE LETTRE

Monsieur, vous aurez sceu le succès que sa Majesté a eu contre l'armee Espagnolle, qui estoit venue pour secourir la ville de **Lan**, nous avons eu outre ce advis par un courrier venant du camp dudict **Lan**, qu'ainsi qu'il montoit à cheval pour s'en venir vindrent nouvelles que sa Majesté avoit uzé de telle diligence avec sa cavallerie, qu'il avoit gainné la pointe de l'ennemy, et qu'il esperoit achever de les mettre tous en desordre : comme nous sçauront quelque autre nouvelle sur ce subject, nous vous le ferons sçavoir. L'armee du Roy est composée de 5 à six mille chevaux François toute Noblesse, et de seize à dix huict mil hommes de pied, et puis que ceux de **Lan** ont perdu l'esperance d'estre secouruz, il y a apparence que dans peu de jours ils se rendront : mesmes estant dedans le fils du duc de **MAYENNE**, lequel il ne voudra permettre estre reduict en extremité. Le sieur de **BALAGNI** a envoyé au ROY un secours de trois mil hommes de pied, et cinq cens chevaux et plusieurs

munitions et vivres, ce qui a donné grande commodité à l'armée. L'on estime ledict succes autant qu'une bataille gaignee, parce que l'ennemy a perdu l'esperance de secourir ladict ville, et est en desordre. Me rocommandant à voz bonnes graces, de **Paris le vingtiesme juin 1594.**

L'on a eu advis tres-assuré, ia depuis trois sepmaines en çà, comme le duc **MAURICE** avec une gaillarde armee et force chariots clayes, nattes, et autres engins, a secouru et ravitaillé le fort de **Coëvoerden**, en **Frise**, ayant prins son chemin au travers d'un marescage, et le tout à la veuë du camp de **VERDUGO**, General de l'armee des Espagnols, qui estoit audit pays de **Frise**, lequel **VERDUGO** avoit tenu ledict fort de **Coëvoerden** assiegé l'espace de dix mois, et ayant eu ledict secours, et ravitaillement s'est retiré avec son armée, et dict on que cest exploict de guerre, est une chose la plus remarquable qu'aye faicte ledict duc **MAURICE**, voire quasi incroyable. Depuis ayant ledict sieur duc **MAURICE** cogneu lesdicts Espagnols estre aucunement estonnez, à cause dudict succès, les a tellement poursuyvis par l'espace de quelques jours, qu'en fin ils ont esté mis en route et desfaicts : si qu'à present audit pays de **Frise** l'on ne parle plus d'armee Espagnolle.

La querelle du Roy d'Espagne et de ses adherans ligueurs, est apparemment inique et injuste, parce qu'ils ne prennent autre fondement qu'un pretendu zele de conservation de religion, lequel toutesfois est faux, selon que tesmoignent leurs actes et comportements, cruels, barbaresques, et insupportables, desquels sont alienez tous bons zelateurs de religion : et est trop clair qu'ils ont l'ame remplie d'ambition, envie, et desir de se saisir et emparer de ce Royaume : pour en deschasser les vrais et legitimes successeurs, et exterminer (s'ils peuvent) le peuple François, lequel à cause de sa franchise de cœur, leur est contraire en tous leur pernicious desseins : et en son lieu introduire en ce Royaume, une race Marrane et Sarrazine, une impieté et irreligion.

Aussi Dieu qui est vengeur de tels malheureux desseins, et a tousjours eu noz Roys et ce Royaume sous ses aisles et protection, n'a point permis que l'Espagnol, et lesdicts Ligueurs soyent venuz à bout d'aucunes leurs entreprinses, et les a tousjours renversees ainsi que l'on a peu veoir par les evenemens susdicts, et plusieurs heureux succez donnez à nostre Roy contre eux. Prions Dieu qu'il luy face la grace de continuer, et qu'il luy plaise de le nous conserver longuement, et que ce soit à sa louange, augmentation de la Religion Catholique Apostolique et Romaine, et confusion de nos ennemis.

## 2.

### COPPIE 314888 DES LETTRES DU ROY

A Monseigneur **DORNANO**, Chevalier des Ordres du Roy, Conseiller en son Conseil d'Etat, Capitaine de cent hommes de ses Ordonnances, et son Lieutenant general au pays de Dauphiné.

Sur l'entiere desfaites route de l'armee Espagnolle venue au secours de la ville de **Laon** en **Picardie**.

A Lyon

par **GUICHARD JULLIERON** et **THIBAUD ANCELIN**, Imprimeurs du Roy

**MDXCIII**

Avec Privilege dudict Seigneur.

3

Monsieur **DORNANO**, vous aurez entendu comme après avoir esté rechercher l'armee Espagnolle jusques à **la Cappelle** depuis la perte de ladite place, pour essayer de les attirer au combat, sans qu'ils feissent jamais semblant de sortir de leurs retranchemens, je me resolus de venir mettre le siege devant ceste ville de **Laon** comme je feis dès le **25 may**, estimant que le

4

duc de **MAYENNE** qui avoit son second fils dedans ne le voudroit laisser perdre, et que cela les pourroit faire resoudre de venir, et en naistre l'occasion que je defirois de les combattre. J'ay demouré devant environ dix jours faisant nos approches, avant qu'ils soyent deslogez dudit lieu de **la Capelle** : ce qu'ils auroyent retardé quelques jours d'avantage pour attendre le duc de **MAYENNE** qui estoit allé à **Bruxelles** vers l'archeduc **ERNEST**, dont dès qu'il fut de retour ils marcherent, et en trois ou quatre journees vindrent loger au deçà de **la Fere**, y ayant passé la riviere **Doyse** : de là s'estant avancé en un autre logis un peu plus près de nous,

5

en fin le **dimanche douziesme** du present ils se vindrent camper au bout de la forest sur le pendant et au bas de la montaigne, environ une lieuë pres de **Laon**. Je m'estois le jour devant approché de ce costé avec mon armee sans lever le siege, ayant laissé les tranchees bien gardees et fournies pour me trouver au devant desdits ennemis, et prendre mon logis et champ de bataille selon ce que je verrois qu'il feroit, comme aussi tost que je veis son camp assis j'en feis de mesme, et de si pres que les coups de canon donnerent dans l'armee l'une de l'autre, et avons demouré ainsi cinq jours à nous escarmoucher, où nous avons tousjours eu l'avantage,

6

sans qu'ils ayent entrepris de passer plus avant contre assurance que ledit duc de **MAYENNE** avoit donné aux assiegez, de me faire lever le siege ou mourir en la peyne. Dieu voulut que le mesme jour de dimanche mon cousin le duc de **LONGUE-VILLE**, lequel j'avoys envoyé le jour precedent avec environ trois cens chevaux et deux cens hommes de pied, leur enleva entre **la Fere** et **Laon** un convoy d'environ six vingts chariots, et quarante charettes chargees de vivres qu'ils faisoient venir de **Guise** et autre lieux :et defaict l'escorte qui les conduisoit, laquelle estoit environ de quatre cens chevaux et deux cens hommes de

7

de pied, dont il en demeura une partie morts sur la place, et grand nombre de prisonniers. Cela commença à les incommoder en leur armee, de sorte qu'ils ont resté pres de trois jours sans avoir du pain, qui apportoit un grand murmure et commencement de mutinerie, laquelle eust passé outre sans l'esperance d'un autre convoy qu'ils avoyent de nouveau fait dresser. Lequel ayant eu advis avant hier qu'ils devoient faire partir de **la Fere**, consistant en deux cens quatre vingts chariots et charettes, chargez de vivres, poudre, et boulets, et qui avoit pour escorte treiz cens hommes de pied, tant Espagnols que Vvallons et

8

Lansquenets, et trois cens chevaux, aussi tost je donne charge à mon cousin le mareschal de **BIRON** de prendre huicts cens Suisses, et quelque nombre d'infanterie avec mes chevaux legers , pour empescher qu'il ne passast sans les desfaire s'il se pouvoit : il s'est si dignement acquité de ceste charge, et les trouva si resoluz de se desfendre, que le combat dura une heure entiere. Leur infanterie Espagnolle soustint leur premier effort, par lequel ils ne peurent estre rompus, qui fut cause que mondict cousin mit pied à terre comme feirent la Noblesse et chevaux legers qu'il avoit avec luy : et en mesme temps donna si courageusement comme feirent aussi les Suisses qui estoient conduicts par le sieur de **LANSI**, qu'ils emporterent tout ce qui se trouva d'infanterie pres dudict cōvoy : lors de ceste charge il n'y avoit que la moitié dudict convoy et de l'escorte entree dans la forest, qui furent ainsi chargez. Au mesme temps le sieur de **GIVRY** qui commandoit au reste de la cavallerie, et qui estoit en son embuscade chargea celle des ennemis, et ce qui restoit de leur convoy entier dans la forest, qui fut pareillement desfait : s'estant toute leur dicte cavallerie mise en fuite, laquelle fust poursuivie jusqs dans les portes de **la Fere**, ayans esté

9

esté la pluspart tuez et les autres noyez. Ceste desfaicte a esté si grande qu'il s'est recognu de sept à huict cens hommes morts, le reste s'est perdu dans la forest, n'ayant esté fait prisonniers que deux de leurs Capitaines. La perte qu'ils ont receuë, tant pour les hommes que pour les munitions (dont ils avoyent une extreme necessité) les a fait resoudre de quitter leur camp retranché, et s'en sont allez ceste nuict, ayant commencé de desloger auant la nuict. Je suis monté à cheval avec mil chevaux, et de quatre à cinq mil hommes de pied pour aller gagner la teste, ne les pouvant prendre en queuë

10

à cause de la forest où ils marchoyent : mais d'autant qu'il m'a fallu faire un grand tour, je n'ay peu faire telle diligence qu'ils n'eussent desja passé au-delà **la Fere** : seulement le Sieur de **VITRI** que j'avois fait avancer avec vingt-cinq ou trente chevaux, en a taillé en piéces quarante desdits ennemis, à la veüe et tout pres d'un regiment d'Espagnols, qui faisoient la retraicte avec lesdicts quarante chevaux, sans qu'ils soyent jamais tourneez. Hier matin au point du jour il m'advint un bonheur, que cinq cens hommes qu'ils avoyent fait couller par la forest pour s'aller jetter dans **Laon** s'effrayèrent au

11

sortir d'icelle oyant l'allarme que donna une vedette qui se trouva de ce costé là, de sorte qu'ils se rompirent d'eux mesmes, laissant leurs armes et se jettans au travers des boys, où ils furent si tost suivis qu'il en fut tué et prins une bonne partie. Ainsi ceux de **Laon** se voyans deschez de l'esperance en laquelle l'on les avoit mis d'estre delivez, auront à present occasion de penser à leur salut par une autre voye, et croy qu'ils ne tarderont longuement à

s'en laisser entendre. J'ay fait rendre graces à Dieu de ses bons sussez, comme les  
recoignoissans de la main, et vous en ay bien voulu advertir pour faire le semblable,

12

et rendre tous mes bons serviteurs participans de ceste bonne nouvelle.

Je prie Dieu, monsieur **DORNANO**, vous avoir en sa sainte garde,  
escrit au Camp dudict **Laon**, le **xviii.jour de juin 1594**.

Ainsi signé **HENRY**  
Contresigné **REVOL**

### 3.

#### COPPIE DES LETTRES DU ROY

Sur la prise de **Laon**, et reduction d'**Amiens** et autres villes  
Envoyee à Messieurs les Consuls Eschevins de la ville de **Lyon**

A **Lyon**

par **THIBAUT ANCELIN** et **GUICHARD JUILLIERON**

Imprimeurs du Roy

A nos très-chers et bien-amez, les Consuls Eschevins de nostre ville de **Lyon**

Très-chers et bien amez. Nous avons receu avec beaucoup de deplaisir la nouvelle que vous nous avez envoyee, de l'évasion du duc de **NEMOURS**, en laquelle nous ne doubtons point que vous ne vous soyez soigneusement informez, s'il n'y a eu que la seule imprudence, et mauvais soing de ceux qui en avoyent la garde : ou bien s'il y auroit en cela

4

quelque chose de pis. La premiere consolation que nous avons euë sur ceste nouvelle, a esté de voir que vous n'avez point pour cela le courage plus demis, au contraire qu'il n'en est que plus eslevé et confirmé à ce qui est de vostre conservation et desfence, pour laquelle vous pouvez estre bien assurez, que nous employerons tout nostre pouvoir et nostre personne : ayant beaucoup plus apprehendé la peine et l'apprehension que vous auriez de cest accident, que non pas qu'il en peust advenir aucun mauvais evenement. Car encore qu'il soit plain de toute mauvaise volonté envers nous, et vous en particulier, nous l'empescherons

5

bien de la pouvoir executer, et estimons que ceste evasion sera plus à la mauvaise fortune que non pas à incommodité de nostre service ni de vous mesmes. Car avant que nous ayons employé pour luy faire la guerre les gratifications que nous luy voulions faire, nous esperons l'avoir reduit a tel estat qu'il n'aura aucun moyen de nuire. Ce que les siens de deça prevoient et jugent bien et nous ont depuis mesmes son evasion fait rechercher de le vouloir recevoir en nostre bonne grace, mais quoy qu'il en advienne, vous pouvez estre bien assurez, que ce ne sera jamais pour avoir autorité et commandement sur vous. Nostre resolution estoit bien de nous

6

acheminer devers vous incontinent apres ce siege, mais nous y sommes encore plus confirmez par ceste nouvelle, et serions des à present partis pour commencer ce voyage, n'estoit que nous sommes contrains de faire une course sur ceste frontiere, pour la recognoistre et juger mieux de la provision qui y sera necessaire contre les efforts qu'y pourroyent faire les ennemis, pendant qu'ils nous en sentiront absens : et à fin de faire ce voyage plus legerement, nous n'y menons point nostre armee que nous faisons tousjours acheminer devant sur le chemin que nous avons à faire faisant estat d'estre de retour à **Paris** le vingtiesme de celsui-cy

7

Et à vous dans le quinziesme de l'autre, et y arriver si bien accompagnez, que le duc de **NEMOURS**, ni ceux qui l'assistent tant dedans que dehors, ne seront en peine de nous venir

au levant, estans bien resolu de faire nous mesmes cest office, et de se trouver en quelque part qu'ils soyent, si entre cy et là ils ne prennent meilleur resolution. Soyez donc soigneux de vostre conservation et de vous preserver de surprinse ce peu de temps qui reste jusques à ce que nous soyons de pardela : car y estans nous vous en deschargerons et en voulons le principal soing pour nous. Vous serez ce pendant secourus par le sieur **DORNANO**,

8

auquel nous escrivons presentement de ne partir point de notre ville de **Lyon**, que nous n'y soyons arrivez, et qu'il differe à ceste occasion le voyage qu'il avoit pensé de faire en Dauphiné. Vous aurez aussi le sieur de **BELIEVRE**, les bons et sages conseils duquel vous feront fort utiles. Nous escrivons au reste à nostre cousin le Connetable, que s'il voit que les forces estrangeres s'aprouchassent de vous, qu'il se mette entre elles et vous avecques les siennes : de sorte que entre cy que nous arrivions il ne vous peut arriver aucun inconvenient par la force, n'y ayant rien à craindre que les surprinses et pratiques qui se pourroyent faire dans

9

ladicte ville : à quoy nous sommes asseurez que vous veillerez, encore plus que jamais, comme il est aussi necessaire. Mais cela estant avons ferme creance, que bien tost vous serez delivrez de l'apprehension et du mal mesmes, avec l'aide de Dieu, qui continuë par le grace de favoriser de la benediction nostre labour, qui est heureusement reüssi au siege de ceste ville : la capitulation de laquelle nous vous avons cy devant donné advis, vous l'aurez maintenant icy de l'effect et accomplissement d'icelle. Et comme le mesme jour que vous les assiegez en sortirent, nous eumes la nouvelle, que ceux de la ville d'**Amiens** avoyent faict sortir de leur

10

ville le duc de **MAYENNE** avec honte, rigueur, et si mauvais propos, qu'il a eu faveur de s'en vo\_\_\_ dehors. Ils se sont au mesme temps declarez pour nostre service et attendons aujourd'huy leurs dep\_\_\_tez qui en viennent port\_\_\_ les assurances, et faire le serment de leur fidelité et obeissance. Nous sommes asseurez que ce\_\_\_ exemple sera suyvi par la ville de **Beauvais** et quelques autres. Ce qui nous confirme à entreprendre nostre voyage de vers vous plus volontiers, laissant ceste province qui estoit la plus interesse\_\_\_ maintenant quasi la plus nette \_\_\_ asseuree de toutes les autres : \_\_\_ ayant l'esprit à repos de ce cos \_\_\_ nous le vous porterons plus lib\_\_\_

11

pour le donner du tout à ce qui sera de vostre bien et conservation, laquelle vous pouvez estre asseurez que nous affectionnons de tout nostre cœur, comme vous le congnoistrez bien tost par effect : qui est-ce que nous vous disons pour ceste fois.

Escrit au camp de **Laon** ce **quatriesme jour d'aoust, mil cinq cens nonante quatre.**

**HENRY FORGET**



**COPPIE DES LETTRES ESCRIPTES PAR**

Monseigneur le duc de **MONTMORENCY**, Pair et Conestable de France, donnant advis d'une desfaicte sur les Espagnols au païs d'Artois par Monsieur le Mareschal de **BIRON**

A Lyon

par **THIBAUD ANCELIN** Imprimeur ordinaire du Roy

**MDXCVI**

Avec Privilege dudict Seigneur

Advis d'une desfaicte sur les Espagnols au pays d'**Artois**  
par Monsieur le Mareschal de **BIRON**.

Monsieur, avec la commodité de ce Gentilhomme que je renvoye en Languedoc, je ne veux pas manquer à vous donner des nouvelles de la bonne santé et disposition du Roy, et à vous dire comme sa Majesté eut hier au soir lettres de Monsieur le Mareschal de **BIRON** qui commande à présent son armee, que suivant ce qu'il luy avoit devant mandé après l'avoir toute assemblee, il estoit entré avec icelle au païs d'**Artois**, terre de l'ennemi. Et après avoir fait sçavoir à tous les lieux et bourgades d'iceluy, que s'il y avoit aucun qui rompist les moulins, enfonçast les fours ou incommodast en façon quelconque les vivres de l'armee, qu'il feroit brusler lesdits villages et passer par l'espee tout ceux qu'il y rencontreroit sans nulle exception et pour ceux qui ne bougeroyent qu'il les traitteroit doucement, et feroit vivre modestement les gens de guerre sans desordre. Ceste menace intimida tellement les habitans que pour conserver leurs maisons et biens, ils ne bougerent ny n'ostarent rien de ce qui estoit en leurs maisons qui se sont trouvees pleines et garnies de vivres, fourraiges et autres commoditez, en sorte que l'armee y vit fort grassement au grand contentement des soldats qui v'avoient esté si bien il y a long temps. Le marquis de **VVAREMBON** que le cardinal d'**AUSTRICHE** avoit envoyé sur ceste frontiere, sentant et voyant aprocher l'armee demande renfort et mande toutes les forces de gens de cheval et de pied, entre tous lesquels il met en un gros, luy et le comte **MONTECOCULO** Colonel en la cavalerie legere Italienne, jusques à sept compaignies de gensdarmes, et six de chevaux legers faisant en tout quelques huit cens chevaux et douze cens hommes de pied : avec quoy il se lit en devoir de faire une charge sur quelque cartier du sieur Mareschal pour luy donner un eschec En recherchant l'occasion d'effectuer leur desseing, ils le rencontrent à cheval avec Messieurs de **MONTESPAN**, baron de **LUX**, et deux autres Mareschaux de Camp, estant avec luy ma compaignie et quelques autres au nombre de deux cens cinquante chevaux, et quelques carrabins seulement . Ce neantmoins quoy que soible et fort inegal à leurs forces il se met en debvoir de les recevoir et soustenir leur effort, et fait mieux. C'est que ne les voyant venir assez tost à la charge, luy mesme se mit à la teste et baille sa troupe au sieur de **MONTESPAN** : en cest ordre et disposition il les attaque et charge si rudement qu'il eut cinq lances rompues sur luy et son cheval tué. Et après avoir esté meslez, et que les ennemis eurent rendu quelque combat se trouvant pressez, et mal venus, ils tournent, et voulant recourir à une précipitee et desordonnee retraicte à laquelle les autres ne leur donnerent loisir de loger, ils les suivent et ramenant battans fort loing du champ du combat. Tout fut mis en vauderoute et sans perdre que deux chevaux legers des nostres et quelques blessez. Il se trouve environ quatre cens de morts ou prisonniers. Le chef qui estoit ledit Marquis prins et blessé par le sieur de **BOISSE** Mareschal de camp du regiment de **Navarre**, et ledit comte **MONTECOCULO** Colonel

avec beaucoup d'autres signalez et de marque. Il y eu force chevaux gaignez : mais ce qui augmente la valler ce sont lesdits ledit Marquis chevallier de Toison d'or (l'ordre duquel a esté envoyé au Roy) et Comte qui on desja offert cinquante mil escuz de rançon. Cest exploit achevé où les Carabins qui y estoient, ont fort bien faict, ledict sieur Mareschal profitant ceste occasion et poursuivant son heureux progres plus outre, il est allé gaigner et se loger és fauxbourgs de **S. Paul** en resolution de l'emporter comme on tient qu'il fera dans peu de jours, et en attendans la nouvelle d'heure à autre, n'ayant cependant voulu manquer à vous donner ceste cy, que Dieu fera s'il luy plaist suivre d'autre meilleur.

De Montceaux le **12 Septembre 1596.**

**MONTMORENCY**